

60 millions d'euros pour aider l'agriculture après les épisodes de grêle du printemps 2022

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a annoncé mercredi 3 août 2022 une enveloppe de 40 millions d'euros supplémentaires pour venir en aide aux agriculteurs touchés par les épisodes de grêle au printemps 2022.

Un maximum de 5.000 euros par exploitation

20 millions d'euros ont été initialement prévus par le gouvernement pour venir en aide aux agriculteurs touchés par les épisodes de gel au printemps 2022 ayant notamment eu un impact sur les plantations viticoles. Or, le printemps 2022 a été dur pour les agriculteurs français, car après le gel, sont venus des orages de grêle. Selon le ministre de l'Agriculture, ce « phénomène d'une rare violence » a causé « jusqu'à 100% » de perte de revenus agricoles à certains endroits.

Pour venir en aide aux agriculteurs touchés par ces tempêtes, le ministre de l'Agriculture a annoncé la mobilisation de 40 millions d'euros supplémentaires ajoutés à ce fonds d'aide. Ce sont les préfetures qui vont avoir à distribuer ce fonds d'aides aux agriculteurs dans le besoin. Le fonds a « vocation à apporter une réponse rapide aux situations de grande fragilité dans la limite d'un plafond de 5000 euros par exploitation, qui pourra être relevé dans le cas de situations plus extrêmes », explique le ministre.

Un soutien psychologique

Lors de la conférence de presse, le ministre de l'Agriculture a également évoqué la baisse du « moral des agriculteurs », face à ces orages de grêle. Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture a demandé « aux préfets d'activer sans délai ces cellules d'urgence, notamment au plan psychologique » pour évaluer les dégâts de ces événements climatiques qui risquent de s'intensifier avec le réchauffement climatique.

En 2023, le ministre de l'Agriculture devra présenter à l'Assemblée nationale la loi d'orientation et d'avenir. Celle-ci doit être la feuille de route que va devoir prendre la politique agricole française. Pour Marc Fesneau, il faut que cette loi d'orientation agricole fasse « de la gestion du risque en agriculture une question majeure ». Pour le ministre, il faut également que les agriculteurs deviennent des acteurs « à la pointe des questions de transition ».